Lettre aux professeurs enseignant HLP

Chères et chers collègues,

Nous revenons vers vous afin de dresser avec vous un point d'étape au sujet de l'enseignement de la spécialité Humanités, littérature, philosophie. En vue de mettre tout le monde sur un même niveau d'information et pas seulement les professeurs qui enseignent effectivement en HLP cette année, vous trouverez à l'adresse suivante les nouvelles ressources parues sur le site Eduscol :

https://eduscol.education.fr/1711/programmes-et-ressources-en-humanites-litterature-et-philosophie-voie-gt

Dans le même esprit, vous trouverez ci-dessous le lien vers le bulletin officiel rappelant les principaux éléments arrêtés relatifs aux conditions d'examen :

Modalités d'organisation de l'examen du baccalauréat général et technologique de la session 2022, pour l'année scolaire 2020-2021, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19

Comme vous vous en doutez, tout cela est susceptible de souffrir des évolutions en fonction du contexte sanitaire.

Les principales questions qui sont liées à cet enseignement de spécialité ont été traitées soit lors de la formation d'automne, soit ont donné lieu à publication sur le site HLP de documents pouvant vous aider à construire votre cheminement. Des compléments d'information pourront être mis en ligne par le collègue de philosophie qui gère le site, Antoine Frappier. Vous pouvez y accéder directement à l'adresse suivante :

http://ww2.ac-poitiers.fr/hlp/

Pour rappel, ces questions étaient les suivantes :

- Quels choix de calendrier adopter en fonction des dates d'examen ?
- Quelle place donner aux connaissances, à la rencontre personnelle avec les textes et les œuvres et à la pratique des élèves ?
- Quelle(s) forme(s) de collaboration entre les professeurs d'un même binôme et d'un même établissement ?
- Comment l'écrit de spécialité sera-t-il évalué ? Quel éclairage attendre des grilles d'aide à l'évaluation ?
- Quels liens entre enseignement de spécialité et grand oral ?

Comme nous travaillons de façon mutualisée avec les collègues de l'académie de Limoges, et afin d'éviter de répéter les mêmes informations sur les deux sites, vous pourrez lire avec intérêt les réponses apportées lors des formations d'octobre à ces questions, sur le site HLP à l'adresse suivante : http://pedagogie.ac-limoges.fr/hlp/spip.php?article5

Toutefois, depuis le mois d'octobre, de nouveaux éléments de cadrage et de nouvelles ressources se sont fait jour et justifient que nous revenions vers vous.

L'évaluation de l'enseignement de spécialité

L'écrit de spécialité ayant été supprimé, nous disposons d'une année de plus pour affiner notre usage de la grille nationale d'aide à l'évaluation. Ce travail sera facilité par les évaluations formatives et sommatives que vous aurez menées cette année.

Pour encadrer l'évaluation du contrôle continu généralisé que la situation sanitaire a imposé, vous savez aussi **qu'un guide de l'évaluation** élaboré par les inspections générales a été publié. Il rappelle les trois composantes de l'évaluation (formative, sommative et certificative) et donne des indications précieuses par champ disciplinaire. Voici le lien :

https://www.education.gouv.fr/baccalaureat-general-et-technologique-publication-d-un-guide-de-l-evaluation-2021-destination-des-309454

Le Grand oral

Les dernières formations sur le grand oral devraient se traduire par un document de synthèse accessible à tous sur le site HLP pendant les vacances.

Pour rappel, voici **les principes** sur lesquels il convient d'insister à propos des relations entre l'enseignement de spécialité et le grand oral :

* **S'engager dans une prise de parole personnelle et réfléchie.** Il ne peut s'agir d'apprendre par cœur ce que l'on va présenter devant le jury. C'est la raison pour laquelle la construction d'une démarche d'accompagnement de l'élève permettra de faciliter son cheminement jusqu'à l'élaboration d'une question personnelle.

*** Le choix des questions.** Un rappel de la FAQ peut ici s'avérer opportun : "*Les deux enseignements de spécialité doivent être mobilisés au travers des questions choisies par l'élève. Ainsi il a la possibilité:*

- *soit de présenter deux questions s'adossant chacune à un enseignement de spécialité différent;*

-soit de présenter une question s'adossant à un enseignement de spécialité et une question transversale aux deux enseignements de spécialités ;

- soit de présenter deux questions transversales aux deux enseignements de spécialité."

*** Au-delà des trois temps, l'unité de l'épreuve dont le troisième temps ne doit pas inquiéter les professeurs, pas plus que les élèves.**

La préparation de l'élève à la partie sur le projet d'orientation doit rester un temps souple et ouvert à l'échange car chaque élève n'évolue pas vers un

projet clairement identifiable par lui, y compris en termes d'orientation post bac. Si pour certains d'entre eux, le choix est déjà déterminé et aisément verbalisable, pour d'autres en revanche, il est encore un objet d'inquiétude.

Selon le ministre de l'Education nationale, ce temps pourrait s'apparenter davantage à une cérémonie d'adieu à l'enseignement secondaire. C'est pourquoi il ne donnera pas lieu en tant que tel à une évaluation certificative.

Pour ce qui est de l'organisation du Grand oral, tout n'est pas encore calibré dans les moindres détails car le baccalauréat de cette année, dans sa version réformée, oblige à un travail minutieux d'élaboration des jurys et notamment en HLP. Mais nous travaillons à équilibrer au mieux le partage entre temps d'oral et charge de copies pour les professeurs qui seront désignés membres de jury du GO.

Comme pour toute épreuve, il y aura des réunions d'entente et d'harmonisation, et dans le cadre d'un oral, des temps d'échanges entre membres du jury.

Nous vous souhaitons bon courage pour la tâche inédite que vous menez ainsi que pour la poursuite de votre travail habituel disciplinaire.

N'hésitez pas à revenir vers nous si besoin.

Nous restons à votre écoute et vous accompagnerons au mieux de nos capacités dans la période que nous sépare encore de l'examen.

Bien cordialement à toutes et tous,

Brigitte Esteve-Bellebeau, Dominique Paranteau.